



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LAC-SAINT-JEAN-EST

AVIS PUBLIC

**ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES
ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2022**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ aux citoyens de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est par le soussigné, greffier-trésorier adjoint de la susdite MRC que :

- Lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2021, le conseil de la Municipalité régionale de Comté de Lac-Saint-Jean-Est a établi comme suit le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2022, lesquelles séances auront lieu à 19h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Alma.

11 janvier	8 février	8 mars	12 avril
10 mai	14 juin	12 juillet	Août (pas de réunion)
13 septembre	11 octobre	23 novembre	13 décembre

- Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du Code municipal.

Donné à Alma

Ce 15^e jour de décembre de l'an deux mille vingt et un (2021).

Alain Coudé, greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Alma, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication dans les bureaux municipaux des municipalités membres de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Également, cet avis public sera publié dans l'édition du 22 décembre 2021 du journal « *Le Lac-Saint-Jean* ».

En foi de quoi je donne ce certificat à Alma ce 15^e jour de décembre 2021.

Alain Coudé,
greffier-trésorier adjoint